



RAPPORT

Les indicateurs de suivi de l'Evaluation Environnementale du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la Ville de Nouméa mis à jour

Résultant de la révision du PUD et la modification n°2 du PUD

Mis à disposition pour une durée de **6 mois**, ce document est consultable en **version papier** à la Direction de l'Urbanisme au Service Développement Urbain au 1er étage de l'**annexe ferry de la Mairie de Nouméa** et à la **DAEM**, ainsi qu'en **version numérique** sur le site internet de la **DDDT**



SOMMAIRE

4	GLOSSAIRE
5	AVANT PROPOS
6	INDICATEURS : RÉVISION DU PUD
	7.2 RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITE
8	7.3 ETAT ET QUALITE DES MILIEUX
10	7.4 CADRE DE VIE ET PAYSAGE
12	7.5 RISQUES 7.6 CLIMAT - ENERGIE
14	7.7 MOBILITES - DEPLACEMENTS
16	INDICATEURS : MODIFICATION N°2 DU PUD
17	CONCLUSION
18	CONSTATS ET RECOMMANDATIONS
19	CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

GLOSSAIRE

B

BRGM

Bureau de recherches géologiques et minières

D

DAEM

Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDDT (ex Direction de l'Environnement - DENV)

Direction du Développement Durable des Territoires de la Province Sud

DIMENC

Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie

DJCS (ex Direction de la Culture - DC)

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud

E

EH

Équivalent Habitant

EVU

Espaces Verts Urbains

- EP : espace planté
- AP : alignement planté
- TC : terrain cultivé

H

HQE

Haute Qualité Environnementale

I

ICPE

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

ISEE

Institut de la Statistique et des Études Économiques

O

OBLIC

Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie

OMS

Organisation Mondiale de la Santé

S

S02

Dioxyde de soufre

SIGN

Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa

SMTU

Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa

Z

Zone U

Zone urbaine

Zone AU

Zone à urbaniser

Zone N

Zone naturelle

- NPr : naturelle protégée relief
- NPfs : naturelle protégée forêt sèche
- NPm : naturelle protégée mangrove



AVANT PROPOS

Le présent rapport expose les différents résultats des indicateurs de suivi de l'évaluation environnementale de la révision du PUD et de la modification n°2 du PUD de Nouméa.

Pour rappel, l'évaluation environnementale du PUD de Nouméa est une obligation réglementaire du code de l'urbanisme de la Nouvelle Calédonie (CUNC). Il s'agit d'une évaluation ex ante ou préalable à l'approbation du document révisé ou modifié, qui permet de mesurer les impacts prévisibles et/ou probables du PUD et de sa mise en œuvre sur l'environnement pour les années à venir.

Conformément à l'article PS 111-15 du CUNC et près de six ans après avoir révisé le PUD, la Ville de Nouméa doit évaluer les impacts de sa mise en œuvre sur la qualité environnementale du territoire communal. A cette fin, le Service Développement Urbain a procédé à la mise à jour des indicateurs retenus pour le dispositif de suivi du document révisé, tout en intégrant les indicateurs de suivi de la modification n°2 du PUD.

Ces résultats permettent d'apprécier les incidences tant négatives que positives du PUD sur l'environnement. Mais également d'adapter ces indicateurs aux différentes évolutions réglementaires ou normatives en faveur de l'intérêt général.

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ISSUE DE LA RÉVISION DU PUD

RÉSULTATS À L'ÉCHELLE COMMUNALE

7.2 RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives	Données de références- Phase enquêtes publiques	Données de références- Version soumise à approbation
Limitation de la consommation d'espaces en favorisant le renouvellement urbain et adaptation aux terrains disponibles	1	Évolution de l'occupation réglementaire du sol	Répartition en hectare et en pourcentage de l'espace selon le type de zone (U/AU/NP/NLT) afin d'évaluer l'évolution des surfaces artificialisables.	Enquête administrative U: 3 474 ha soit 64% AU : 282 ha soit 5% NLT:142 ha soit 3% NP : 1 494 ha soit 28%	Enquête publique U: 3 462 ha soit 64% AU : 299 ha soit 6% NLT:148 ha soit 3% NP : 1 483 ha soit 27%	Version approbation U : 3 525 ha soit 65% AU : 235 ha soit 4% NLT:150 ha soit 3% NP:1 479 ha soit 27%
	2	Nombre de permis de construire accordés	Total des permis de construire accordés pour estimer le rythme de la construction	227 permis de construire délivrés	228 permis de construire délivrés	183 permis de construire délivrés
	3	Évolution de l'emprise au sol	Cumul des surfaces au sol autorisées dans le cadre des permis de construire afin de mesurer l'artificialisation du territoire.	Non disponible	50106 m²	30532 m²
Lutte contre le gaspillage de la ressource en eau potable	4	Quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel	Volumes prélevés à la source (m3/an)	16 millions m3	13 millions m3	15 millions m3
Maintien des réservoirs de biodiversité et renforcement des continuités écologiques	5	Protection des écosystèmes d'intérêt patrimonial	Superficie des zones naturelles indicées du PUD	Enquête administrative NPfs: 462 ha NPm: 316 ha	Enquête publique NPfs: 465 ha NPm: 316 ha	Version approbation NPfs: 463 ha NPm: 316 ha
	6	Renforcement de la trame verte urbaine	Surface d'EVU et de terrains cultivés en hectare par catégorie et linéaire d'alignements protégés en km	Enquête administrative TC: 6,5ha EP : 180 ha AP: 8,3 km	Enquête publique TC : 6,8ha EP : 166 ha AP : 8,3km	TC : 6,73 ha EP : 164 ha AP : 8,2 km
Reconquête des espèces endémiques dans le patrimoine végétal de la Ville	7	Utilisation des espèces endémiques dans les projets d'aménagement et de construction	Taux moyen d'espèces endémiques ou autochtones pour les permis de construire accordés	Non disponible	Non disponible	Non disponible

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Source	Périodicité/Fréquence de mise à jour
1	Évolution de l'occupation réglementaire du sol	U : 3 525 ha soit 65% AU : 235 ha soit 4% NLT:150 ha soit 3% NP:1 479 ha soit 27%	U : 3525 ha soit 65% AU : 234 ha soit 4% NLT: 150 ha soit 3% NP: 1478 ha soit 27%		U : 3 558 ha 66% AU : 187 ha soit 3% NLT: 156 ha soit 3% NP: 1486 ha soit 27%		Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
2	Nombre de permis de construire accordés	189 permis de construire délivrés	194 permis de construire délivrés	230 permis de construire délivrés	209 permis de construire délivrés	164 permis de construire délivrés	Ville de Nouméa (permis)	Tous les ans
3	Évolution de l'emprise au sol	95694 m²	48463 m²	23819 m²	104468 m²	45517 m²	Ville de Nouméa (sous réserve de modification du logiciel PC utilisé en mairie)	Tous les ans
4	Quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel	15 millions m3	15 millions m3	14 millions m3	13 millions m3	13 millions m3	Ville de Nouméa (Rapport annuel du délégataire)	Tous les ans
5	Protection des écosystèmes d'intérêt patrimonial	NPfs : 463 ha NPm : 316 ha	NPfs : 463 ha NPm : 316 ha		NPfs : 472 ha NPm : 316 ha		Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
6	Renforcement de la trame verte urbaine	TC : 6,73 ha EP : 164 ha AP : 8,2 km	TC : 6,74 ha EP : 164 ha AP : 8,2 km		TC : 6,74 ha EP : 161 ha AP : 8,2 km		Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
7	Utilisation des espèces endémiques dans les projets d'aménagement et de construction	Non disponible	31 %		37 %		Ville de Nouméa (sous réserve de modification du logiciel PC utilisé en mairie)	A chaque évolution du document

7.3 ETAT ET QUALITE DES MILIEUX

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives			Données de références- Phase enquêtes publiques		Données de références- Version soumise à approbation
Limitation de l'exposition des populations aux pollutions atmosphériques	8	Pics de pollution au S02	Nombre de dépassements de la valeur guide de l'OMS (20 µg/m ³ en moyenne sur 24h)	S02			S02		S02
				2014 : 63	2015 : 69	2016 : 116	2017 : 75	2018 : 68	33
Restauration de la qualité des eaux du littoral pour satisfaire aux usages de pêche et loisirs des Nouméens	9	Raccordement au réseau public d'assainissement	Taux moyen d'EH traités en stations d'épuration publiques en %	37%			29%		44%
	10	Fermeture des sites de baignade	Nombre de jours cumulés en interdiction à la baignade	28 jours			27 jours		26 jours
			Nombre de jours cumulés déconseillés à la baignade	27 jours			53 jours		6 jours
Renforcement de la gestion écologique des déchets visant à minimiser la mise en décharge	11	Quantité de déchets collectés	Volumes collectés en tonnes	42689 tonnes			23850 tonnes		43773 tonnes
	12	Part de déchets collectés en tri sélectif	Volumes collectés en tonnes dans les déchetteries et pourcentage	1759 tonnes soit 12%			11067 tonnes soit 46%		11091 soit 25%

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Souce de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
8	Pics de pollution au S02	S02	S02	S02	S02	S02	SCALAIR	Tous les ans
		30						
9	Raccordement au réseau public d'assainissement	44%	44%	39%	41%	39%	Ville de Nouméa (rapport annuel du délégataire)	Tous les ans
10	Fermeture des sites de baignade	17 jours	28 jours	33 jours	2,5 jours	8 jours	Ville de Nouméa (Direction des Risques Sanitaires)	Tous les ans
		1 jour	15 jours	38 jours	17 jours	29 jours	Ville de Nouméa (Direction des Risques Sanitaires)	
11	Quantité de déchets collectés	43833 tonnes	50140 tonnes	47670 tonnes	43960 tonnes	En attente	Ville de Nouméa (rapport annuel du délégataire)	Tous les ans
12	Part de déchets collectés en tri sélectif	10792 soit 25%	12872 soit 26%	13821 soit 29%	13116 soit 30%	En attente	Ville de Nouméa (rapport annuel du délégataire)	Tous les ans

7.4 CADRE DE VIE ET PAYSAGE

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives	Données de références- Phase enquêtes publiques	Données de références- Version soumise à approbation
Préservation et renforcement de l'identité de la Ville par le Paysage	13	Ouverture à l'urbanisation	Surface et pourcentage de zones AU et N passant en zones U et % du territoire municipal	AU->U: 36 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U : 28 ha (soit 0,5%du territoire communal) TOTAL= 64 ha	AU->U: 22 ha (soit 0,4% du territoire de Nouméa) N-> U : 34 ha (soit 0,6% du territoire communal) TOTAL= 56 ha	AU->U: 38 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U: 36 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 75 ha
	14	Protection des éléments patrimoniaux répertoriés	Suivi des inventaires des arbres remarquables et des maisons répertoriées	153 arbres remarquables 1 032 bâtiments d'intérêt architectural	152 arbres remarquables 1 032 bâtiments d'intérêt architectural	142 arbres remarquables 1 007 bâtiments d'intérêt architectural
Développement d'activités littorales durables	15	Évolution du trait de côte	Linéaire de littoral naturel en km et en %	107 km en 2016 soit 67 % du trait de côte	Non disponible	Non disponible
Renforcement de la nature en Ville et gestion des espaces verts selon leurs spécificités afin d'améliorer le cadre de vie	16	Suivi des espaces verts accessibles au public	Surface en ha et ratio m2/ habitant	222 ha soit 22 m2 d'espaces verts par habitant (accessibles au public)	Non disponible	Non disponible
Maintien des protections et mise en valeur du patrimoine bâti	17	Protection des monuments historiques de la province Sud	Nombre de monuments et mobiliers protégés au titre des monuments historiques de la province Sud	28 monuments sont classés et 46 sont inscrits	39 monuments sont classés et 21 sont inscrits	Non disponible
Limitation de l'exposition au bruit des nouméens	18	Évolution du trafic routier	Nombre moyen de véhicules/ jour sur les voies les plus circulantes	VE1 (Berthelot) : 55 700 véh Rue Bénébig : 30 000 véh (2010-2015) Rue Ferry : 20 000 véh (2014) Rue Galiéni : en attente des résultats (août 201B)	Pas de mise à jour	Pas de mise à jour
Limitation de l'exposition au bruit des nouméens	19	Évolution du trafic aérien sur Magenta	Nombre moyen de passagers et de vols par an	431 667 passagers en 2016 19 091 vols (avions et hélico) en 2016	454495 passagers en 2018 10654 vols (avions et hélico) en 2018	464102 passagers en 2019 10583 vols (avions et hélico) en 2019
	20	Évolution du nombre de logements le long du Néobus	Nombre de permis dans le secteur 2 du stationnement (axe Néobus)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Source de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
13	Ouverture à l'urbanisation	AU->U: 38 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U: 36 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 75 ha	AU->U: 38 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U: 36 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 75 ha		AU->U: 38 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U: 36 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 75 ha		Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
14	Protection des éléments patrimoniaux répertoriés	142 arbres remarquables 1 007 bâtiments d'intérêt architectural	142 arbres remarquables 1 005 bâtiments d'intérêt architectural		142 arbres remarquables 988 bâtiments d'intérêt architectural		Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
15	Évolution du trait de côte	Non disponible	Non disponible		Non disponible		OBLIC/BRGM (sous réserve d'actualisation)	A chaque évolution du document
16	Suivi des espaces verts accessibles au public	Non disponible	Non disponible		Non disponible		Ville de Nouméa (actualisation du diagnostic)	A chaque évolution du document
17	Protection des monuments historiques de la province Sud	36 monuments sont classés et 26 sont inscrits	36 monuments sont classés et 26 sont inscrits		36 monuments classés et 26 inscrits		Province Sud - Direction de la Culture	A chaque évolution du document
18	Évolution du trafic routier	Pas de mise à jour	Pas de mise à jour		Pas de mise à jour		Enquête Ménages Logements Déplacements (SIGN) Ville de Nouméa (étude de circulation)	A chaque évolution du document
19	Évolution du trafic aérien sur Magenta	326335 passagers en 2020 7159 vols (avions et hélico) en 2020	262009 passagers en 2021 5768 vols (avions et hélico) en 2021		402251 passagers en 2023 8617 vols (avions et hélico) en 2023		Direction de l'Aviation Civile	A chaque évolution du document
20	Évolution du nombre de logements le long du Néobus	6	19		43		Ville de Nouméa	A chaque évolution du document

7.5 RISQUES

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives	Données de références- Phase enquêtes publiques	Données de références- Version soumise à approbation
Limitation de l'exposition des populations aux risques industriels	21	Autorisation des sites ICPE	Nombre de sites ICPE à hauts risques sur le territoire municipal	Haut risque industriel : 4 Haut risque chronique : 2 Haut risque industriel et chronique : 1	Haut risque industriel : 4 Haut risque chronique : 2 Haut risque industriel et chronique : 1	Haut risque industriel : 4 Haut risque chronique : 2 Haut risque industriel et chronique : 1
	22	Suivi de l'exposition à un risque industriel	Nombre de permis de construire, par destination, délivrés dans les périmètres Z1 et Z2	Non disponible	2	Non disponible

7.6 CLIMAT - ENERGIE

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives	Données de références- Phase enquêtes publiques	Données de références- Version soumise à approbation
Réduction de la demande en énergie par la promotion de l'architecture bioclimatique	23	Labellisation HQE / bâtiments durables	Nombre d'opérations labellisées par an	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa
Soutien et facilitation du développement des énergies renouvelables	24	Équipement des ménages en Chauffe-Eau Solaire	Taux d'équipement des résidences principales en %	9 702 résidences en 2014 soit 26%		

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Source de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
21	Autorisation des sites ICPE		Haut risque industriel : 4 Haut risque chronique : 2 Haut risque industriel et chronique : 1		Haut risque industriel : 4 Haut risque chronique : 2 Haut risque industriel et chronique : 1		DIMENC / DENV	A chaque évolution du document
22	Suivi de l'exposition à un risque industriel	4	5		6		Ville de Nouméa (sous réserve de modification du logiciel PC utilisé en mairie)	A chaque évolution du document

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Source de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
23	Labellisation HQE / bâtiments durables	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa 2. Siège social de CEGELEC - BDCAL 3. Réhabilitation de l'hôtel de la PS phase démolition et conception - démarche BDCAL	1 : Hôtel Gondwana - Certivéa 2. Siège social de CEGELEC - BDCAL 3. Réhabilitation de l'hôtel de la PS phase démolition et conception - démarche BDCAL	Cluster écoconstruction	Tous les ans
24	Équipement des ménages en Chauffe-Eau Solaire						ISEE (recensement de la population)	A chaque recensement de la population

7.7 MOBILITES - DEPLACEMENTS

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références- Phase enquêtes administratives	Données de références- Phase enquêtes publiques	Données de références- Version soumise à approbation
Diminution des besoins en déplacement à l'intérieur de la Ville	25	Équipement des ménages en véhicules motorisés	Taux d'équipement des ménages disposant au moins d'une automobile en %	29 725 ménages en 2014 soit 81%		
	26	Longueur du réseau cyclable	Linéaire de pistes cyclables en km par typologie d'usage	26,3km de pistes cyclables dont 13 km à usage de loisirs (Tina, Promenade Vernier)		
Soutien et facilitation de l'intermodalité dans les déplacements quotidiens	27	Fréquentation du Néobus et du réseau Karuïa	Nombre de voyages par an	6,5 millions de voyages en 2016	6 millions de voyages en 2018	donnée non fiable

n°	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Source de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
25	Équipement des ménages en véhicules motorisés						ISEE (recensement de la population)	A chaque recensement de la population
26	Longueur du réseau cyclable		28,3 km de pistes cyclables		28,3 km de pistes cyclables		Ville de Nouméa	A chaque évolution du document
27	Fréquentation du Néobus et du réseau Karuïa	8 millions de voyages en 2020	8 millions de voyages en 2021	10 millions de voyages en 2022	10 millions de voyages en 2023	4 millions de voyages en 2024	ISEE/Karuïa/ SMTU	Tous les ans

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ISSUE DE LA MODIFICATION N°2 DU PUD

RÉSULTATS PROPRES À LA PARCELLE DE SAKAMOTO

7.2 RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Description	Indicateurs	Données de références Révision 2020	Données de références Modification simplifiée 2021	Données Modification n° 2 2022	2023	2024	Source	Périodicité/Fréquence de mise à jour
Limitation de la consommation d'espaces en favorisant le renouvellement urbain et adaptation aux terrains disponibles	1	Répartition en hectare et en pourcentage de l'espace selon le type de zone (U/AU/NP/NLT) afin d'évaluer l'évolution des surfaces artificialisables.	Évolution de l'occupation réglementaire du sol	U : 3 525 ha soit 65,4% AU : 235 ha soit 4,4% NLT: 150 ha soit 2,8% NP: 1 479 ha soit 27,4%	U : 3525 ha soit 65,4% AU : 235 ha soit 4,4% NLT: 150 ha soit 2,8% NP: 1479 ha soit 27,4%	U : 3539 ha soit 65,7% AU : 207 ha soit 3,8% NLT: 156 ha soit 2,9% NP: 1487 ha soit 27,6%			Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
	2	Total des permis de construire accordés pour estimer le rythme de la construction	Nombre de permis de construire accordés	189 permis de construire délivrés	194 permis de construire délivrés	230 permis de construire délivrés			Ville de Nouméa (permis)	Tous les ans
	3	Cumul des surfaces au sol autorisées dans le cadre des permis de construire afin de mesurer l'artificialisation du territoire.	Évolution de l'emprise au sol	95694 m²	48463 m²	23819 m²			Ville de Nouméa (sous réserve de modification du logiciel PC utilisé en mairie)	Tous les ans
Maintien des réservoirs de biodiversité et renforcement des continuités écologiques	5	Superficie des zones naturelles indicées du PUD	Protection des écosystèmes d'intérêt patrimonial	NPfs : 463 ha	NPfs : 463 ha	NPfs : 472 ha			Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
Reconquête des espèces endémiques dans le patrimoine végétal de la Ville	7	Taux moyen d'espèces endémiques ou autochtones pour les permis de construire accordés	Utilisation des espèces endémiques dans les projets d'aménagement et de construction	Non disponible	31 %				Ville de Nouméa (sous réserve de modification du logiciel PC utilisé en mairie)	A chaque évolution du document

7.4 CADRE DE VIE ET PAYSAGE

Enjeux environnementaux du PUD de Nouméa	n°	Indicateurs	Description	Données de références Révision 2020	Données de références Modification simplifiée 2021	Données Modification n° 2 2022	2023	2024	Source de la donnée	Périodicité/fréquence de mise à jour
Préservation et renforcement de l'identité de la Ville par le Paysage	13	Ouverture à l'urbanisation	Surface et pourcentage de zones AU et N passant en zones U et % du territoire municipal	AU->U: 38 ha (soit 0,7%du territoire de Nouméa) N-> U: 36 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 75 ha		AU->U: 13,9 ha (soit 0,26%du territoire de Nouméa) N-> U: 0 ha (soit 0,7%du territoire communal) TOTAL= 13,9 ha			Ville de Nouméa (zonage)	A chaque évolution du document
Renforcement de la nature en Ville et gestion des espaces verts selon leurs spécificités afin d'améliorer le cadre de vie	16	Suivi des espaces verts accessibles au public	Surface en ha et ratio m2/ habitant	Non disponible	Non disponible				Ville de Nouméa (actualisation du diagnostic)	A chaque évolution du document



CONCLUSION

L'évolution des indicateurs de suivi de l'évaluation environnementale est essentielle pour garantir la pertinence et la fiabilité de leur suivi. Cette démarche permet d'intégrer les changements réglementaires, les avancées scientifiques et de nouveaux indicateurs. Une mise à jour régulière des indicateurs est cruciale pour qu'ils reflètent fidèlement les réalités environnementales de la commune.

Dans le contexte actuel de reconstruction et d'urgence climatique, ces indicateurs acquièrent une dimension stratégique intéressante. Ils tendent à devenir des leviers pertinents pour l'élaboration et l'ajustement du projet de Ville et la réglementation urbaine en vigueur. En fournissant des informations claires et objectives sur l'état de l'environnement et l'efficacité des actions menées, ils favorisent une gouvernance environnementale plus éclairée et plus réactive face aux défis climatiques et écologiques.

Afin d'optimiser la pertinence et l'efficacité de ces indicateurs, des difficultés ont été identifiées dans la collecte de données. Pour y remédier, une série de recommandations est proposée visant à améliorer la lisibilité, l'accès à la donnée et à développer des travaux collaboratifs stratégiques entre les acteurs concernés par la production de la donnée. L'objectif est de bâtir un système d'évaluation environnementale capable de soutenir efficacement la transition vers un avenir plus durable.



CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Constats

- Mises à jours irrégulières
- Sources erronées
- Nomenclature imprécise
- Fréquence de mise à jour inadéquate
- Manque de perspectives
- Absence de caractérisation des tendances observées

Recommandations globales

Définitions des termes

Apporter une définition pour chaque indicateur et préciser les objectifs à atteindre

Tendances observées

Interpréter systématiquement les résultats en ajoutant une colonne tendance observée. Pour le faire, ajouter un commentaire synthétique «favorable/défavorable/neutre» et préciser les enjeux environnementaux associés

Améliorer la lisibilité du document : applicables à tous les tableaux

Fusionner la cellule renseignant les «données de références».

Remplacer «périodicité/fréquence de mise à jour» par «fréquence»

Source : applicable à tous les tableaux

Avec l'intégration d'un glossaire, l'utilisation des abréviations serait pertinente dans la colonne des sources.

Exemple : Ville de Nouméa remplacé par VDN

Perspectives

Sous forme d'un commentaire sous chaque tableau montrer comment ces résultats motivent la prospective urbaine et la planification territoriale

Recommandations globales de la DDDT

Introduire des indicateurs d'impact tels que l'artificialisation nette, la fragmentation des habitats ou la qualité écologique des espaces verts. Ajouter des indicateurs climatiques en lien avec les îlots de chaleur urbains ou les surfaces perméables

Définir des objectifs chiffrés ou des fourchettes attendues, développer des indicateurs spatialisés via le SIG communal et introduire une analyse qualitative (commentaire et lecture environnementale)

Formaliser des protocoles de collecte avec les partenaires producteurs de données, harmoniser la nomenclature et la consolider un référentiel unique d'indicateurs.

Ressources naturelles et biodiversité

Indicateur n°2 : Nombre de permis de construire accordés

Uniformiser la nomenclature avec le Service Gestionnaire des Actes d'Urbanisme

Indicateur n°4 : Quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel

Intégrer la donnée sur le volume d'eau prélevé avec fuite et préciser dans l'intitulé volume d'eau prélevé à la source sans fuite.

Etat et qualité des milieux

Indicateur n°8 : Pics de pollution au S02

Suite à une évolution réglementaire, la valeur guide de l'OMS pour le S02 est passée d'une moyenne de 20 µg/m3 sur 24h à 40 µg/m3 sur 24h en 2021.

Cadre de vie et paysage

Indicateur n°16 : Suivi des espaces verts accessibles au public

Cet indicateur est difficile à mesurer car son intitulé tend à être controversé. Les notions d'espaces verts et accessibles au public doivent être définies afin d'améliorer sa pertinence et de l'adapter aux réalités terrains. Il est proposé de réaliser la mise à jour de cet indicateur à chaque révision du PUD.

Indicateur n°17 : Protection des monuments historiques de la Province Sud

Modifier la dénomination de la DC par la DCJS

Indicateur n°15 - n°17 - n°18 : Evolution du trait de côte /Protection des monuments historiques de la Province Sud/ Evolution du trafic routier

Afin d'assurer la fiabilité du suivi malgré la dépendance à un dispositif externe, il est préférable d'actualiser la donnée à chaque révision du PUD.

Indicateur n°19 : Evolution du trafic aérien sur Magenta

Il est nécessaire de modifier la source car Air Calédonie remplace l'Aviation Civile.

Risques

Indicateur n°21 : Autorisation des sites ICPE

Afin d'assurer la fiabilité du suivi malgré la dépendance à un dispositif externe, il est préférable d'actualiser la donnée à chaque révision du PUD.

Indicateur n°22 : Suivi de l'exposition à un risque industriel

Modifier la dénomination de la DENV à la Province Sud par la 3DT

Climat -Energie

Indicateur n°23 : Labellisation HQE/Bâtiments durables

Afin d'assurer la fiabilité du suivi malgré la dépendance à un dispositif externe, il est préférable d'actualiser la donnée à chaque évolution du PUD.

